

Le Directeur Régional

à

Mesdames et Messieurs les stagiaires BAFD

## Note régionale à l'attention des candidats au BAFD

Cette note est destinée à vous aider dans l'élaboration du bilan de formation. Elle a un caractère indicatif et informatif et ne constitue nullement un cadre impératif fixant la forme de votre document écrit.

Le jury doit pouvoir apprécier, au travers de vos écrits, vos capacités à être directrice ou directeur d'Accueils Collectifs de Mineurs.

### AVANT DE TRAITER DU BILAN, VOUS DEVEZ TENIR COMPTE DES CONSEILS D'ORDRE GENERAL SUIVANTS :

- Faites part de vos conceptions, de vos orientations et de vos valeurs éducatives.
- Analysez l'ensemble de vos fonctions de direction et argumentez les choix que vous aurez pu faire.
- Définissez et évaluez votre action. La personnalisation de l'exposé est vivement souhaitée par le jury. Utilisez le "je" de préférence au "on" ou au "nous". La description du déroulement du séjour ne présente un intérêt que si elle vous permet d'analyser votre action.
- Évaluez votre parcours de formation dans ses aspects les plus significatifs en faisant apparaître votre évolution (apports essentiels, réussites, difficultés rencontrées, manques repérés, perspectives envisagées et pistes de travail).
- Soyez synthétique dans le descriptif, complet et précis dans votre analyse. Si vous joignez des annexes à votre dossier, celles-ci ne peuvent être proposées que pour enrichir votre document. Indiquez en toute honnêteté si certains documents utilisés lors de vos directions ont été rédigés par d'autres que vous.

## LE BILAN DE FORMATION :

En s'appuyant sur vos écrits réalisés tout au long de votre formation, il constitue l'aboutissement de la démarche d'auto-évaluation. Ce n'est pas un simple compte rendu d'activités. Il consiste en une analyse, basée sur les évaluations intermédiaires, des acquis au cours des différentes étapes et au regard des 5 fonctions évoquées ci-dessous.

Au début de votre écrit, prenez le temps de vous présenter, de décrire votre parcours dans l'animation et votre implication dans l'encadrement d'enfants et de jeunes; prenez aussi le temps de présenter l'ensemble de votre formation BAFD.

Vous procéderez à la présentation et à l'analyse succincte de chacun de vos stages, vous préciserez votre projet de formation et indiquerez les raisons qui vous ont poussées à diriger tel ou tel séjour.

Ensuite, en s'appuyant sur les acquis des formations théoriques, sur les deux stages pratiques et éventuellement d'autres expériences de direction, vous présenterez votre évolution personnelle au regard des 5 fonctions en illustrant vos propos par des exemples concrets :

### 1 - Situer l'engagement dans le contexte social, culturel et éducatif :

Présentation de votre projet personnel, de votre conception de la direction, de l'éducation, des vacances et des loisirs, des A.c.m., ... dans le contexte de vos actions, de vos choix éducatifs.

### 2- Conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif

Elaboration, conduite et animation, évolution et évaluation des projets pédagogiques.

### 3- Diriger des personnels

Formation et évaluation de l'ensemble des personnels (pédagogiques et techniques), animation, gestion de l'équipe et recrutement.

### 4- Assurer la gestion de l'accueil :

Gestion pédagogique : Organisation de la journée, rythmes de vie, vie quotidienne et collective, gestion des groupes, activités, aménagement de l'espace, sécurité.

Gestion technique : Financière, administrative, sanitaire, alimentaire, matérielle et des locaux.

### 5- Développer les partenariats et la communication

Relations avec l'organisateur, les familles, les institutions, les partenaires.

## RAPPELS REGLEMENTAIRES AUX CANDIDATS AU B.A.F.D.

L'Arrêté du 22 juin 2007 fixe les modalités d'organisation des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs et précise notamment :

### 1) Dans son article 16

*La formation au brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs (BAFD) a pour objectif de préparer aux 5 fonctions suivantes :*

- *situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;*
- *conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif;*
- *diriger des personnels ;*
- *assurer la gestion de l'accueil ;*
- *développer les partenariats et la communication.*

### 2) Dans son article 27 :

*A l'issue de chaque étape de la formation, le candidat procède par écrit à une évaluation personnelle, en référence à son projet de formation, sur la base des cinq fonctions précitées et des documents pédagogiques auxquels il a contribué. A la fin de la formation, à partir des documents définis au premier alinéa, le candidat rédige un bilan de formation qu'il envoie au directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative.*

## REMARQUES SUPPLEMENTAIRES A CARACTERE ADMINISTRATIF :

La durée de votre formation est limitée à 4 ans (article 24 de l'Arrêté du 22 juin 2007) à partir de votre date d'inscription. Une prolongation d'un an maximum, peut être accordée, sur votre demande motivée. La demande est à solliciter, avant l'expiration du délai des 4 années, auprès du Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports de votre lieu de domicile.

En Bourgogne, le dossier que vous devez renvoyer à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports avant le **1er MARS** ou le **1er OCTOBRE** (pour les sessions du jury de printemps et d'automne) doit comporter les éléments suivants :

- bilan de formation en 2 exemplaires dactylographié, paginé et relié ;
- original du livret de formation (quatre certificats) et copie en 2 exemplaires des certificats ;
- le cas échéant copie en deux exemplaires du (des) rapport(s) d'inspection

La page de garde du rapport doit mentionner les nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du stagiaire. Pour les femmes mariées, le nom de jeune fille est suivi du nom d'épouse.

Un entretien avec les membres de la commission est prévu **le cas échéant** en fin de parcours.

Vous avez la possibilité au cours de vos stages pratiques de solliciter une inspection.